



**ORDRE DU JOUR DE L'AGA**  
**16 septembre 2021 à 17h30 au gymnase**



1. Mot d'accueil de la présidence du CÉ;
2. Mot de bienvenue de la direction d'école;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Désignation d'un secrétaire d'assemblée;
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente;
6. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement;
7. Présentation de la campagne de financement « PERFECTION »;
8. Adoption des procédures d'élections;
9. Élection des parents et substituts aux postes de membres du conseil d'établissement dont le mandat est échu (mandat de 2 ans);
10. Élection du représentant et du substitut au comité de parents au centre de service scolaire;
11. Organisme de participation des parents;
12. Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
13. Clôture de l'assemblée.